



Salsigne :

Comment les différents acteurs ont œuvré pour minimiser et ne pas assumer les coûts et les responsabilités des pollutions



Saisigne :

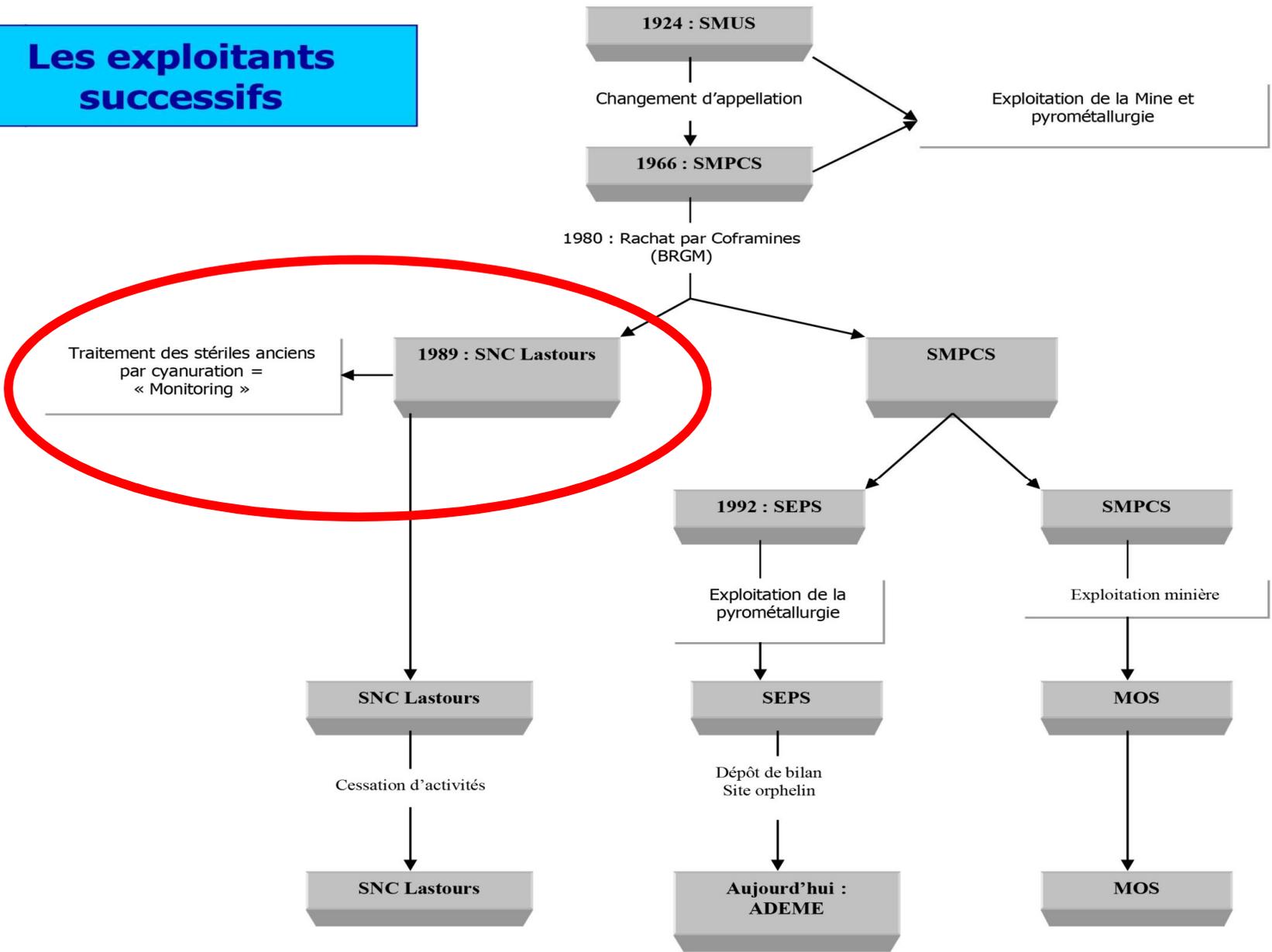
Comment les différents acteurs ont œuvré pour minimiser et ne pas assumer les coûts et les responsabilités des pollutions

8-10
septembre
2017

Le mensonge n'est un vice que quand il fait du mal ;
c'est une très grande vertu quand il fait du bien.
Soyez donc plus vertueux que jamais. Il faut mentir
comme un diable, non pas timidement, non pas pour
un temps, mais hardiment et toujours.

Voltaire

Les exploitants successifs



Salsigne :

Comment les différents acteurs ont œuvré pour minimiser et ne pas assumer les coûts et les responsabilités des pollutions

8-10
septembre
2017

Salsigne :

Comment les différents acteurs ont œuvré pour minimiser et ne pas assumer les coûts et les responsabilités des pollutions

8-10
septembre
2017

Grâcié par Clinton, Marc Rich avait acheté l'or de Salsigne

Le financier Marc Rich, accusé de **fraude fiscale**, a bénéficié de la clémence présidentielle. Il vit en Suisse depuis longtemps - citoyen helvétique -, il possède un passeport espagnol, il est aussi citoyen israélien. La justice américaine se demande si Marc Rich, par l'intermédiaire de son ex- femme, Denise, n'a pas « acheté » son pardon. Denise, en effet, a contribué pour **un million de dollars** au parti démocrate en général, à la campagne sénatoriale d'Hillary Clinton, et à la bibliothèque Bill-Clinton de Little Rock, dans l'Arkansas. Clinton a démenti. Mais il y a doute. Car Marc Rich a vraiment acheté de tout. Ainsi a-t-il acquis, en 1989, à Salsigne dans l'Aude, des terrils dans lesquels il restait de l'or.

Sa grâce présidentielle : la tractation a eu lieu pendant les derniers jours du mandat Clinton. On ne connaît du montant total que les honoraires de l'avocat, qui a engagé la procédure d'amnistie auprès de l'ancien président des Etats-Unis (plus de 2 millions de francs) et le prix du salon persan offert par la compagne de Marc Rich au couple Clinton, pour leur nouvel appartement de New-York (1,2 MF). Le parti démocrate aurait aussi reçu des dons via des « amis » de Marc Rich.

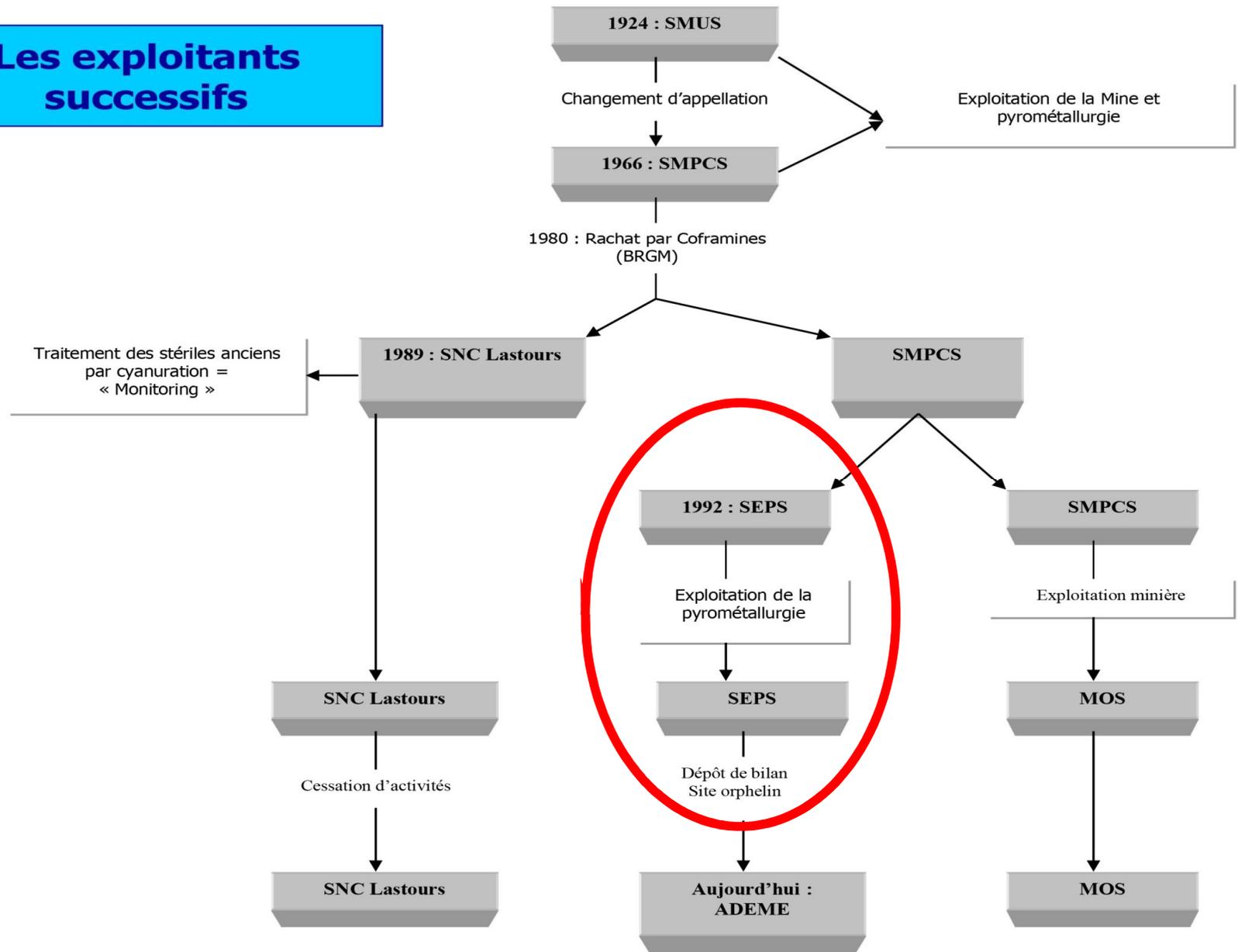
Le fugitif le plus recherché du monde, le « Sirven » de l'Amérique pourra couler une retraite dorée dans son palace suisse.

Car cette grâce lui évite les poursuites du fisc américain et du FBI, qui le traquent sans relâche depuis 1982. **Trafics en tous genres, espionnage, une escroquerie qui porterait sur 10 milliards de dollars** et une dette au fisc américain qui s'élève au moins à 350 MF: l'amnistie n'est finalement pas chère pour cet homme dont la tête fut mise à prix pour 750.000 dollars et qui n'a jamais osé remettre les pieds sur le sol américain.

La seule fois où un enquêteur a pu l'approcher, Marc Rich a fait apporter un sac de sport et il lui aurait dit: «il y a là-dedans tout ce vous gagnerez dans une carrière de flic qui durerait 500 ans».

Car **Marc Rich achète aussi tous ceux qui l'embêtent**. Et quand il ne peut pas, il fuit.

Les exploitants successifs



Salsigne :
Comment les différents acteurs ont œuvré pour minimiser et ne pas assumer les coûts et les responsabilités des pollutions

8-10
septembre
2017

Saisine :

Comment les différents acteurs ont œuvré pour minimiser et ne pas assumer les coûts et les responsabilités des pollutions

8-10
septembre
2017

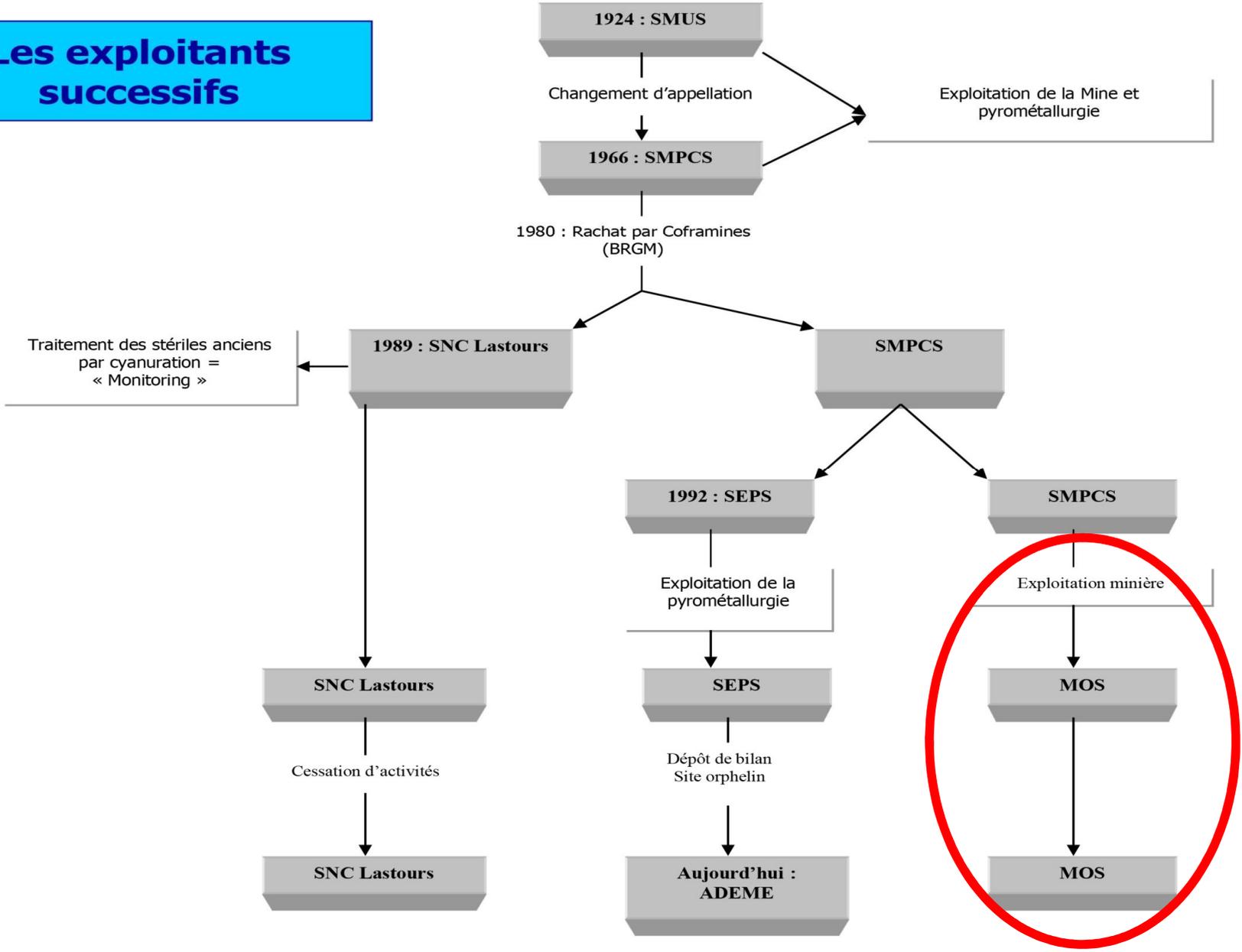
Les dirigeants de la SEPS :

... l'arrêt attaqué a déclaré le prévenu coupable d'avoir fourni à l'Administration des informations inexactes en mentionnant dans un état trimestriel adressé à la DRIRE au titre du quatrième trimestre 1994 que l'intégralité des terres suisses avait été traitée, et d'avoir enfoui ces déchets dans des conditions susceptibles de porter atteinte à la sécurité de l'homme et à l'environnement ;

qu'en signant ainsi en parfaite connaissance de cause le certificat de bonnes fins en décembre 1994, Günther B... a sciemment fourni à la DRIRE de fausses informations ;

*Cour de cassation - chambre criminelle,
3 avril 2001, n° 00-84176*

Les exploitants successifs



Salsigne :

Comment les différents acteurs ont œuvré pour minimiser et ne pas assumer les coûts et les responsabilités des pollutions

8-10
septembre
2017

Salsigne :

Comment les différents acteurs ont œuvré pour minimiser et ne pas assumer les coûts et les responsabilités des pollutions

8-10
septembre
2017

Les Pouvoirs Publics s'engagent à faire tout ce qui sera nécessaire pour qu'il ne soit plus exigé de MOS de garanties financières. En conséquence :

- a) ... L'État renonce d'ores et déjà à poursuivre le recouvrement des sommes correspondantes auprès de MOS.
- b) L'État fera en sorte que soient en outre rapportés, retirés ou modifiés ... les arrêtés préfectoraux prescrivant la constitution par MOS des garanties financières afférentes aux installations classées de l'Artus, Montredon et La Caunette ... de telle sorte que ces garanties ne soient plus exigées de MOS ...
- c) L'État renonce enfin à imposer à MOS la constitution d'une quelconque autre garantie financière au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement ou au titre du droit minier.

Salsigne :

Comment les différents acteurs ont œuvré pour minimiser et ne pas assumer les coûts et les responsabilités des pollutions

8-10
septembre
2017

Certains experts considèrent que le cahier des charges imposé à MOS n'est pas suffisamment ambitieux d'un point de vue environnemental, ce qui constitue **une faveur supplémentaire accordée à cette société.**

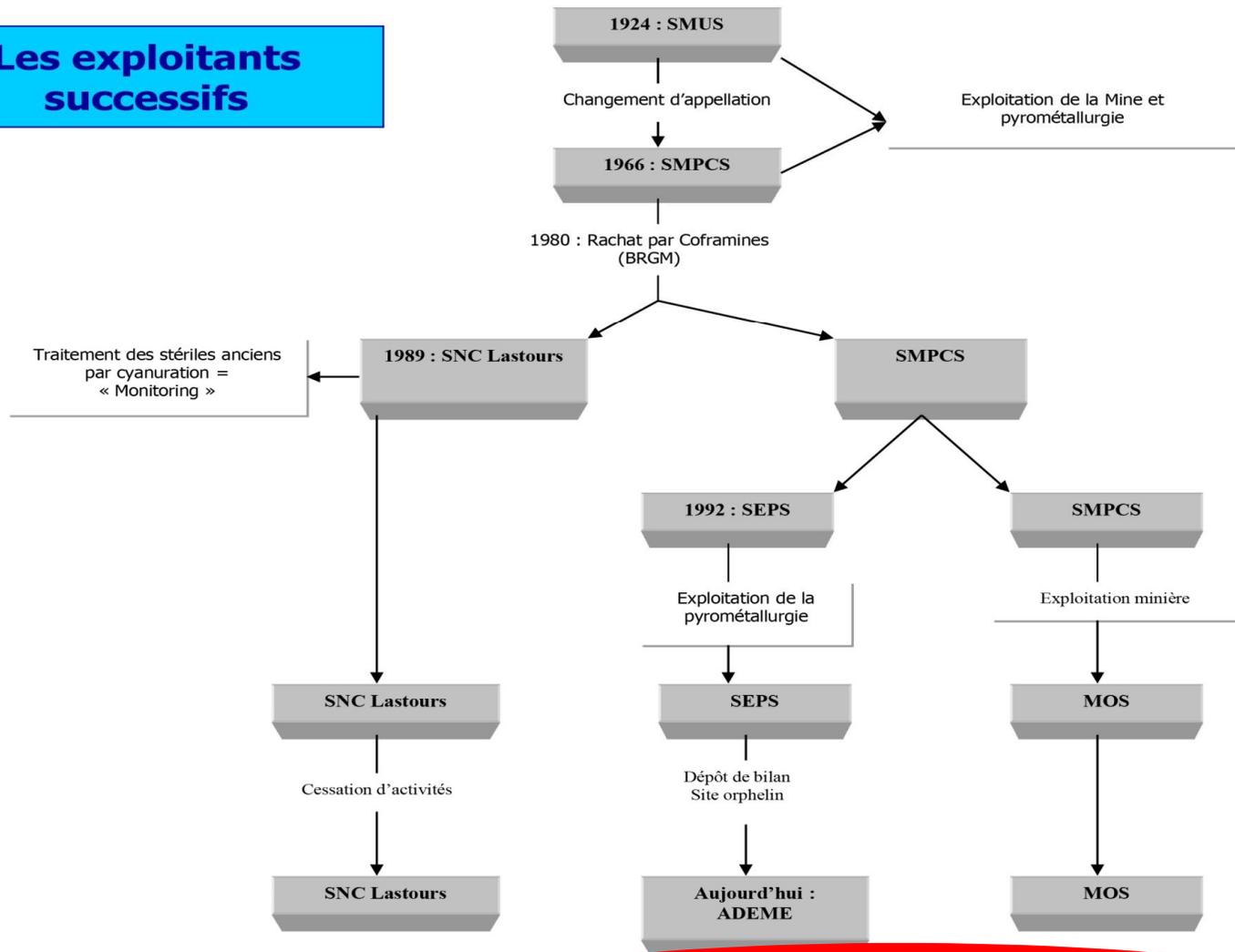
*Cours des Comptes : Rapport 2003, page 369
L'Etat face aux enjeux industriels et environnementaux :
l'exemple des mines d'or de Salsigne*

Salsigne :

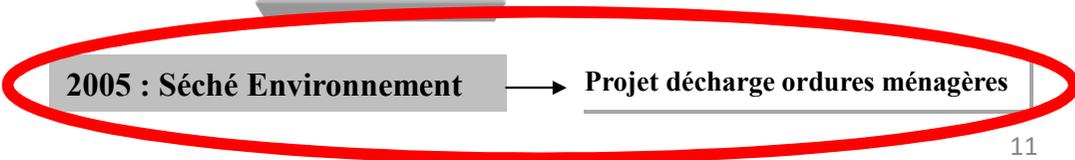
Comment les différents acteurs ont œuvré pour minimiser et ne pas assumer les coûts et les responsabilités des pollutions

8-10
septembre
2017

Les exploitants successifs



Après-mine



Rapport Spécial des commissaires aux comptes

1 – Cession des titres Stocamine et protocole transactionnel

Personnes concernées :

- Monsieur Joël SECHE : Administrateur et Président-Directeur Général de votre société, administrateur de la société Trédi SA,

Cette convention a été conclue aux conditions suivantes :

- Acquisition par l'EMC des titres Stocamine détenus par Trédi représentant 32.46 % du capital, pour un euro (1€), signature d'une convention consistant en un protocole d'accord transactionnel conclu entre l'EMC, l'EMC SA, Stocamine et MDPA, d'une part et Séché Environnement, Trédi, Amarosa, Monsieur Joël Séché, Monsieur Philippe Leblanc et Monsieur Pierre-François Couture d'autre part, ayant pour principal objectif de limiter les possibilités de recours en recherche de responsabilité entre les groupes Séché et Apax

EMC, établissement de l'État, était en faillite (décrets 2004-1286 et 2005-1559)

L'Entreprise minière et chimique mise en liquidation

Les Echos n° 19563 du 16 Decembre 2005 • page 21

Un décret publié hier dissout l'Entreprise Minière et Chimique (EMC) et met en liquidation l'établissement public à partir du 1er janvier 2006. Un liquidateur sera chargé de liquider créances, dettes et actifs restants. L'EMC est un holding public, qui était actionnaire des Mines de Potasse d'Alsace (MDPA) jusqu'à fin 2004 et de nombreuses entreprises dans le domaine des engrais et de la chimie. L'établissement a cédé la majorité de ses actifs en 2004 : MDP, ses participations dans le groupe belge Tessenderlo, la société d'alimentation animale Glon Sanders et Séché Environnement (traitement des déchets).

... M. Roland Courteau, rapporteur pour avis, a présenté l'article 78, qui autorise la reprise par l'Etat de la dette financière de l'Entreprise minière et chimique (EMC) ... et autorise le transfert à l'Etat ... des derniers éléments du passif ... La commission a donné, à l'unanimité, un avis favorable à l'adoption sans modification de cet article.

Salsigne :

Comment les différents acteurs ont œuvré pour minimiser et ne pas assumer les coûts et les responsabilités des pollutions

8-10
septembre
2017

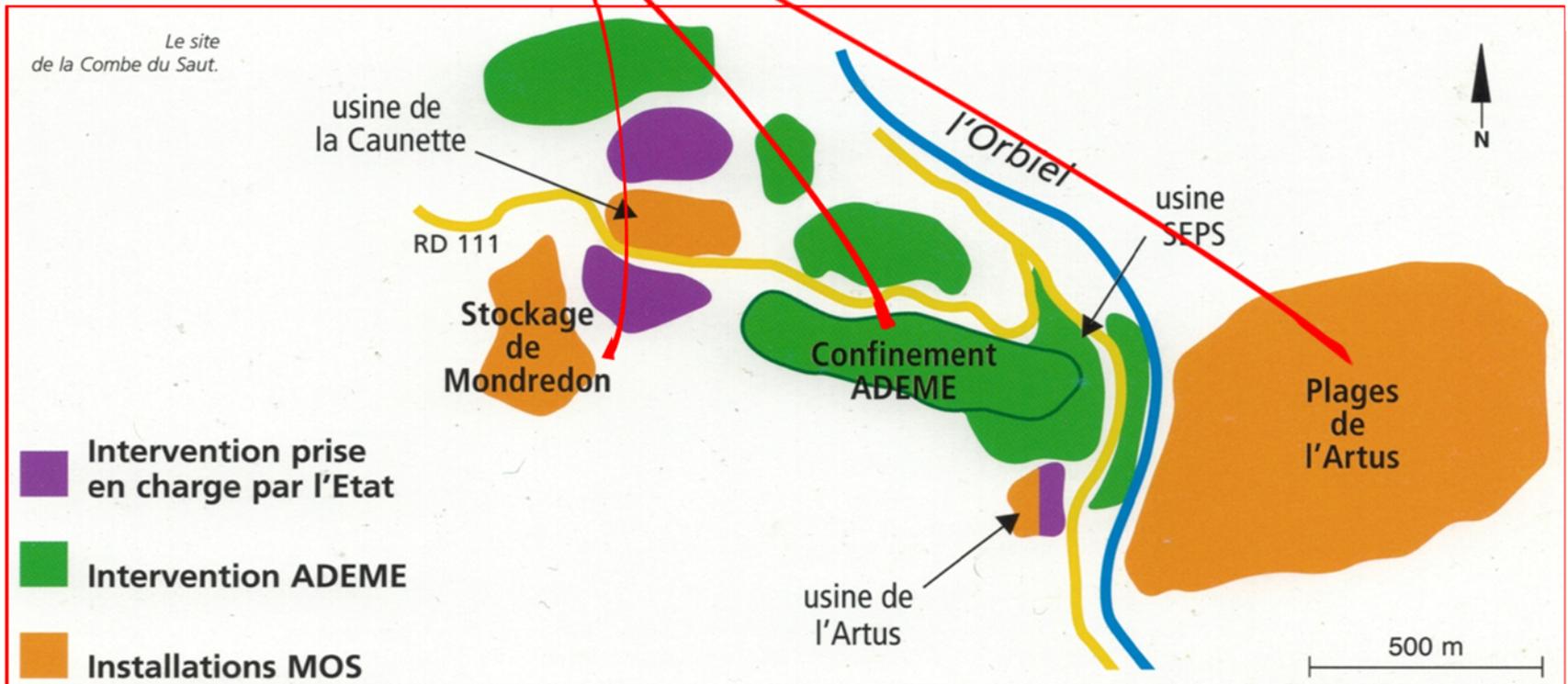
Situation actuelle :

15 millions de tonnes de minerais et autres matériaux toxiques stockés :

- Plages de l'Artus
- Confinement ADEME
- Stockage de Montredon

Salsigne :

Comment les différents acteurs ont œuvré pour minimiser et ne pas assumer les coûts et les responsabilités des pollutions



Source : DRIRE L-R - ADEME

Salsigne :

Comment les différents acteurs ont œuvré pour minimiser et ne pas assumer les coûts et les responsabilités des pollutions

8-10
septembre
2017

... Tous les sites n'ont pas été réhabilités avec la même rigueur ni avec les mêmes moyens financiers et aujourd'hui encore certaines zones de dépôts de déchets mal confinées, mal réhabilitées et instables, ou traversées par des sources, contribuent à maintenir un fond de pollution résiduelle non négligeable dans l'Orbiel.

... cette station d'épuration ne semble répondre à aucun statut réglementaire : ni ICPE, ni loi « eau » et aucun AP n'en régit les conditions d'exploitation et les normes de rejet. ...

L'ADEME continue son suivi milieu dans l'Orbiel et s'inquiète de voir les concentrations en arsenic augmenter dans les eaux superficielles depuis 2001 et ce malgré les efforts consentis en termes de réaménagement.

Source : *Compte-rendu de visite du site minier de Salsigne en présence de*

confidentiel

l'ADEME le 23 avril 2008



Salsigne :

Comment les différents acteurs ont œuvré pour minimiser et ne pas assumer les coûts et les responsabilités des pollutions

*8-10
septembre
2017*

Source : FR3 Languedoc-Roussillon 18 mars 2013

Orbiel : 90% de la pollution à l'arsenic est industrielle

Pour la première fois, une étude universitaire prouve que l'arsenic de l'Orbiel vient essentiellement de l'ancienne activité de Salsigne.



► Le béal de Sindilla où des teneurs en arsenic 450 fois supérieures aux normes de potabilité avaient été découvertes.

Arch. Ch. B.

Source :

Khaska Mahmoud, *Vulnérabilité des ressources en eau souterraine : origines de la salinité en domaine karstique côtier et de la contamination en métaux lourds ; approche par multitraçage géochimique*, Thèse de doctorat, Université d'Aix-Marseille III, 3 décembre 2013

Salsigne :

Comment les différents acteurs ont œuvré pour minimiser et ne pas assumer les coûts et les responsabilités des pollutions

8-10
septembre
2017

On assiste ainsi à un transfert de charges de l'entreprise vers la collectivité. La réhabilitation des 581 hectares du site de la mine d'or de Salsigne (Aude), devenu " site orphelin " après un siècle d'exploitation d'or, d'argent, de cuivre, de bismuth et de soufre a été évaluée à un montant équivalent aux profits dégagés par l'exploitation.

Écologie et économie sont bien liées indissolublement.

Source :

" Tous gagnants, la dynamique du développement durable ", Dominique Bidou, Ibis Presse, 2004



vous remercie de votre attention